

N° Spécial
été 2026



Le mot du Maire

“ C’est avec une immense fierté et une belle énergie que je m’adresse à vous aujourd’hui,

entouré de notre nouvelle équipe municipale.

Unie, motivée et à votre écoute, elle s’investit déjà pleinement pour faire rayonner La Tour-sur-Orb et répondre à vos attentes. Pour mieux vous informer et échanger au quotidien, nous modernisons nos échanges avec le déploiement de nouveaux outils de communication. Plus connectée et plus accessible, la mairie se rapproche de vous. Face à l’incendie récent qui a touché notre commune, nous vous rappelons ici les bonnes mesures de sécurité et de vigilance à adopter afin de garantir à chacun un été serein et protégé. La période estivale est là, propice aux moments de partage, de convivialité et de repos. Au nom de l’ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été à La Tour sur Orb !

Prenez soin de vous. ”

Bernard Sallettes

Une équipe à votre écoute



Une équipe composée du Maire et de 14 Conseillers Municipaux.

Bernard SALLETES est Maire et Vice Président délégué à la Solidarité territoriale, aux mutualisations, à la sécurité civile et au PICS à la Communauté de Communes Grand Orb.

Françoise COPIN est 1ère adjointe, déléguée aux finances et aux affaires scolaires et périscolaires, elle est conseillère Communautaire Grand Orb.

Patrice VIGEANT est 2ème adjoint, délégué à l’urbanisme, à la sécurité et à l’intendance.

Catherine LEMOUZY est 3ème adjointe, déléguée à la communication, la vie associative et la gestion des salles communales. **Michel MIRVAULT** est 4ème adjoint, délégué aux travaux, à l’environnement et responsable des services techniques.

Arlette FABRE est conseillère déléguée au social et intergénérationnel, et à la gestion des cimetières.

Une nouvelle façon de communiquer

Un site internet plus fluide

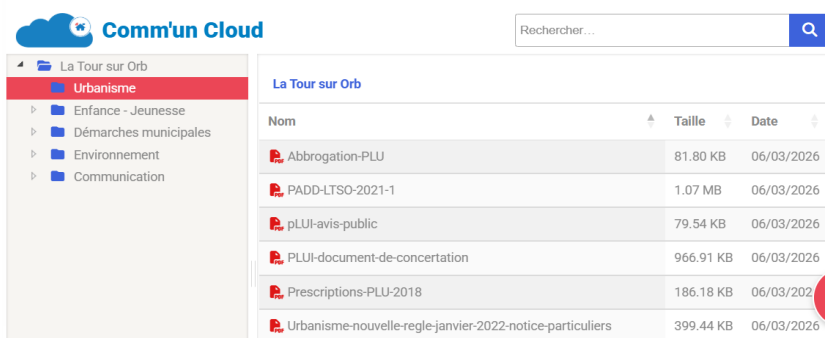
Un nouveau mandat, un nouveau départ. Nos outils de communication font peau neuve. Notre ancien site aujourd'hui dépassé, contre intuitif se voit remplacé par un nouveau plus lisible



La page d'accueil propose trois menus déroulants et quatre boutons jaunes donnant un accès direct à leurs sections. L'objectif est de faciliter la lisibilité, la navigation et la mise à jour. Moins d'entrées et toujours autant de contenus.

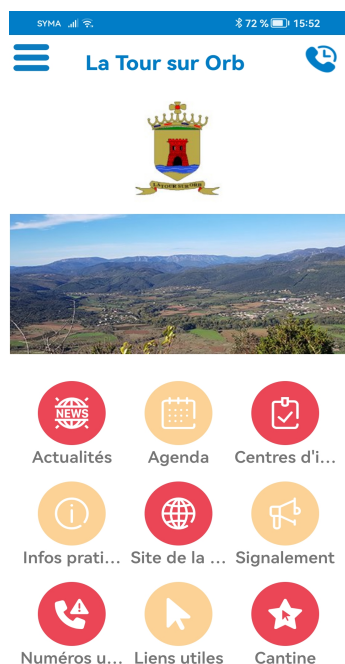
Nouveau : la Docuthèque

Vous aurez à votre disposition un moyen simple et direct pour le téléchargement des différents documents mis à disposition par la mairie. Elle sera étoffée et mise à jour régulièrement.

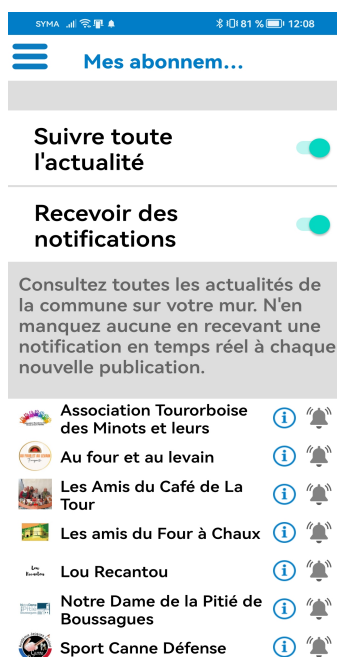


Une application mobile et tablette pour se tenir informé

En plus du site, une application du nom de Commune Actu est désormais disponible gratuitement sur AppStore et Google Play. En lien direct avec le site internet, les éléments postés sur l'appli apparaissent désormais aussi sur le site et vice et versa.



Simple et intuitive, une fois installée, vous n'avez plus qu'à choisir votre commune et vous voilà connecté en temps réel sur les infos de la mairie. Mais pas seulement, les associations peuvent aussi communiquer sur leurs activités. Astucieux, vous pouvez recevoir uniquement les infos qui vous intéressent.



Un Été très Animé !

Des spectacles et des concerts

16 juillet à 19h, Rondalla Goyesca, musique traditionnelle catalane et aragonaise, à la chapelle St-Pierre de Brousson.

18 juillet, à 19h, Droit dans mes bottes, théâtre, Parc Municipal de La Tour.

23 juillet à 19h, Harp-en-Ciel à la chapelle St-Pierre de Brousson.

26 juillet à 10h30, Danses croates, place de la Mairie.

2 août à 19h, Maylis Arrat, accordéon classique, à la chapelle St-Pierre de Brousson.

13 août à 19h, Duo Sostenuto, flûte et guitare classique, à la chapelle St-Pierre de Brousson.



Des vide-greniers

26 juillet de 14h à 23h, Parc municipal et à la salle polyvalente.

2 août, de 9h à 12h30, Place de la Mairie.

15 août, Parc municipal.



Des fêtes

1^{er} & 2 août, Fête du prieuré Saint-Xist, à la salle polyvalente de St-Xist.

Des repas

25 juillet à 19h30, Repas villageois, place de la Vierge, à Boussagues.

2 août, Moules frites place de la Mairie.

29 août, Randonnée Patrimoine & Gourmandise.



Des expos

4 août à 19h, Vernissage de Raymonde Mesquida, à la chapelle St-Pierre de Brousson.

9 août, de 17h à 23h, Marché de l'Art et de l'Artisanat, à Boussagues.

Plus de détails sur tous ces événements sur le site internet de La Tour, ou dans **COMMUNE ACTU**.

Adoptez les bons réflexes !

Prévention des feux de forêts



Du 16 juin au 30 septembre, la Préfecture de l'Hérault établit le niveau de danger incendie de forêt du jour, pour les 9 massifs forestiers du département. La Commune de La Tour sur Orb est classée dans la zone « N° 5 - Collines du Centre Hérault ». Lorsque cette zone passe en vigilance Rouge, la circulation sous toute forme et la présence de personnes dans les espaces forestiers sont interdits ainsi que les travaux dans tous les espaces forestiers et 200m autour (arrêté préfectoral n°2026-05-17063).

Le niveau de vigilance est mis à jour quotidiennement vers 17h30 pour le lendemain, pour les 9 secteurs forestiers, consulter le site : <https://www.risque-prevention-incendie.fr/herault/>

Restrictions d'eau

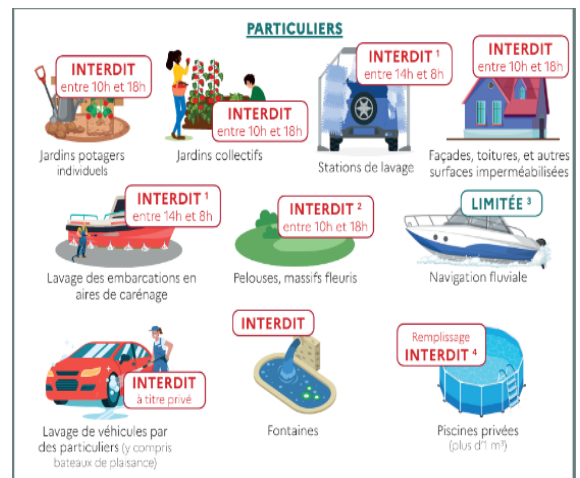
Avec les épisodes répétitifs de canicule, l'Hérault fait face à la sécheresse. La préfecture est amenée à prendre des mesures temporaires de limitation ou de suspension de certains usages de l'eau pour les particuliers comme pour les professionnels.

L'arrêté préfectoral du 3 juillet 2026, place La Tour sur Orb en ALERTE.

Ce qui correspond aux restrictions ci-contre :

Ces restrictions évoluent, pour vous tenir au courant consultez le site internet :

<https://herault.adm-occitanie.fr/restreau/>



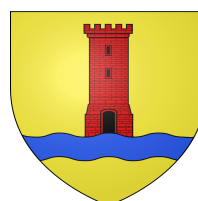
Rappel de sécurité

● Consultez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM 2017) de la Tour sur Orb, disponible sur le site internet de la Commune ou en Mairie.

● Inscrivez-vous au système de Télé-alerte Gédicom de la Commune : vous recevrez, sur votre téléphone, les alertes déclenchées par la Mairie, en cas de danger imminent (inondation, feu, tempête, etc...) ou de risque pour votre sécurité (coupure d'eau, accident etc.). Inscription sur le site internet de la Mairie ou en Mairie.



● Installez l'application COMM'UNE ACTU sur votre téléphone portable pour être tenu informé



● En cas de doute, appelez la Mairie, ne vous laissez pas influencer par les réseaux sociaux !

Maire 34260
La-Tour-sur-Orb
www.latoursurorb.fr
04.67.95.05.44

Lundi au Jeudi : 8h00/12h00
13h30/17h30
Vendredi : 8h00/12h00
13h30/16h30
la Tour sur Orb Officiel

Permanence Service Social
Contacter la mairie pour prendre RDV avec Mme FABRE

Permanence France Service
Un mercredi par mois
Rendez vous au : 07.86.16.43.75